

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



***L'EXPERTISE  
QUI FAIT AVANCER***



# SOMMAIRE

<b>1. Introduction</b>	<b>03</b>
1.1 Le mot du Président	04

<b>2. Activités</b>	<b>05</b>
2.1 Certification	06
2.1.1 Marquage CE	11
2.1.2 Marque BENOR	14
2.1.3 Autres certifications	20
2.2 Vérification	23
2.2.1 Inspection	23
2.2.2 Métrologie	28
2.2.3 Autres vérifications	31
2.3 Normalisation	32
2.3.1 Les commissions de normalisation gérées par PROCERTUS	32
2.3.2 Nos contributions dans d'autres secteurs	34

<b>3. Activités de soutien</b>	<b>38</b>
3.1 Gestion de la qualité	39
3.2 Partenariats et sous-traitance	42
3.2.1 Partenariats	42
3.2.2 Sous-traitance	45
3.3 Communication	47
3.4 Personnel	49

<b>4. Perspectives 2026</b>	<b>54</b>
-----------------------------	-----------

# INTRODUCTION

1.1 Le mot du Président

04

# 01



# 1.1. LE MOT DU PRÉSIDENT

**L'expertise qui fait avancer** — en quelques mots, ce slogan résume ce que représente PROCERTUS et illustre l'engagement pour lequel elle s'est mobilisée en 2025. En effet, des bases solides en matière d'expertise et de fiabilité permettent une adaptation active face à l'innovation et au changement dans un secteur en constante évolution.

Aujourd'hui, nous observons une croissance manifeste où les cadres innovants et existants se renforcent mutuellement. La forte augmentation du nombre de demandes d'ATG en 2025 reflète l'accélération de l'innovation au sein du secteur. Les développements liés aux matériaux circulaires, aux liants alternatifs et aux solutions à faible impact environnemental y contribuent tout particulièrement. PROCERTUS joue un rôle déterminant dans ce domaine en accompagnant ces innovations vers une mise sur le marché fiable.

Même pour les innovations qui ne s'inscrivent pas encore dans les cadres actuels, PROCERTUS assume ses responsabilités en développant des solutions d'évaluation équivalentes et fiables. Le lancement de l'attestation d'innovation en 2025 en est un bel exemple : elle ouvre la voie au renouvellement sans compromettre la qualité ni la confiance. En collaboration avec les partenaires COPRO, BCCA et SECO, une étape essentielle a ainsi été franchie pour combler le fossé entre innovation et certification.

Sur le plan réglementaire, des défis majeurs figuraient également à l'ordre du jour. Le nouveau CPR-2024, entré en vigueur le 7 janvier 2025,

constitue un tournant décisif. Malgré une phase de mise en œuvre qui s'étendra sur plus de dix ans, celui-ci exigera des adaptations considérables pour tous les secteurs. PROCERTUS dispose de l'expertise nécessaire pour suivre ce processus de près, afin de soutenir activement l'industrie lors de cette transition.

En outre, le fonctionnement interne continue également d'évoluer. La digitalisation constitue un levier stratégique pour un fonctionnement performant des inspections. En 2025, une nouvelle approche numérique a été mise en place pour l'évaluation statistique des résultats d'autocontrôle dans le secteur du ciment, rendant par conséquent la transmission des résultats ainsi que leur traitement et leur évaluation efficaces, interactifs et rapides. Ces évolutions renforcent le fonctionnement et soulignent l'ambition constante de continuer à développer PROCERTUS en tant que partenaire performant et tourné vers l'avenir pour le secteur.

Pour conclure, de sincères remerciements sont adressés à tous les collaborateurs, partenaires et parties prenantes qui contribuent au succès de PROCERTUS. Grâce à leur engagement et à leur expertise, PROCERTUS reste une référence fiable en matière de certification – pour aujourd'hui comme pour demain.

**Ir Pieter De Winne**

*Président de l'Organe d'administration*



# ACTIVITÉS

# 02

2.1 Certification	06
2.1.1 Marquage CE	11
2.1.2 Marque BENOR	14
2.1.3 Autres certifications	20
2.2 Vérification	23
2.2.1 Inspection	23
2.2.2 Métrologie	28
2.2.3 Autres vérifications	31
2.3 Normalisation	32
2.3.1 Les commissions de normalisation gérées par PROCERTUS	32
2.3.2 Nos contributions dans d'autres secteurs	34



# 2.1 CERTIFICATION

En tant qu'organisme de certification agréé, PROCERTUS garantit la qualité, la fiabilité et l'indépendance au sein des différents schémas de certification. Notre mission principale consiste à gérer avec soin et à évaluer de manière approfondie les dossiers de certification et à prendre des décisions réfléchies à cet effet. Nous octroyons notamment la marque BENOR et sommes chargés de la délivrance, de la suspension, du retrait ou de l'extension de certificats. Si cela s'avère nécessaire, nous intervenons également en appliquant des sanctions appropriées, toujours dans un souci de confiance et de conformité.

Conformément à la norme NBN EN ISO/IEC 17065, toutes les décisions sont prises en toute indépendance par l'organisme de certification lui-même. Au sein de PROCERTUS, c'est le Comité de certification qui est chargé de cette tâche, sous le contrôle des Commissions sectorielles. Ce comité garantit un traitement rapide et efficace de tous les dossiers, notamment grâce à ses séances bimensuelles.

PROCERTUS collabore avec des laboratoires externes en ce qui concerne la réalisation d'essais de contrôle. Des accords clairs sont conclus avec ces partenaires en matière d'impartialité et d'assurance qualité. En fonction du domaine d'application, nous faisons appel, en outre, à des organismes d'inspection externes qui agissent selon les mêmes principes de qualité stricts. De cette manière, nous garantissons des inspections cohérentes, fiables et transparentes.

PROCERTUS agit également en tant qu'opérateur de certification pour l'UBAtc dans le cadre d'agrément techniques. Nous soutenons ainsi activement la mise en œuvre de solutions innovantes et contribuons au progrès au sein du secteur.

Grâce à cette approche intégrée et professionnelle, PROCERTUS renforce la confiance dans les produits, processus et systèmes certifiés.



## Évolution, tendances et nouveautés

Depuis des années, les activités de certification de PROCERTUS connaissent une évolution stable et équilibrée : tant le nombre de détenteurs de certificats que la diversité des produits certifiés restent globalement inchangés. Parallèlement, nous constatons une croissance là où les cadres innovants actuels se renforcent mutuellement : de nouveaux types de ciment ou l'utilisation d'additifs dans le respect des normes européennes entraînent une augmentation du nombre de certificats.

Pour les innovations qui ne relèvent pas des cadres actuels, PROCERTUS développe des solutions d'évaluation équivalentes et fiables. Le lancement de l'attestation d'innovation en 2025 en constitue un exemple concret : elle ouvre la voie à la modernisation tout en maintenant la qualité et la confiance.

Par ailleurs, les grandes évolutions du secteur de la construction, telles que la durabilité, l'adaptation au changement climatique et la gestion de l'eau influencent de plus en plus la certification. PROCERTUS suit ces évolutions de près et les traduit en schémas de certification adaptés et tournés vers l'avenir. C'est dans ce contexte qu'une attention croissante est accordée à la réduction de l'empreinte carbone et au soutien de la transition écologique dans le secteur de la construction.

Grâce à cette approche, PROCERTUS allie performances technologiques et innovation et contribue activement à un avenir durable pour le secteur.

## 2.1 CERTIFICATION

### Aperçu de la certification

		2021	2022	2023	2024	2025
<b>CIMENT</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	35	33	32	33	33
	Nombre de certificats valides	120	125	123	131	130
CE	Nombre de détenteurs de certificat	11	11	11	11	11
	Nombre de certificats valides	62	69	64	68	66
<b>CIMENT DISTRIBUTION</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	1	1	1	1	1
	Nombre de certificats valides	1	1	2	2	2
<b>LIANTS HYDRAULIQUES ROUTIERS</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	6	6	5	5	4
	Nombre de certificats valides	7	6	5	6	5
CE	Nombre de détenteurs de certificat	4	4	4	4	4
	Nombre de certificats valides	4	4	4	4	4
<b>GRANULATS</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	134	137	132	124	125
	Nombre de certificats valides	630	649	651	615	613
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	146	151	152	152	151
SSD	Nombre de détenteurs de certificat		6	31	45	50
<b>ADJUVANTS</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	8	8	8	7	8
	Nombre de certificats valides	233	229	237	237	222
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	3	3	3	2	3

## 2.1 CERTIFICATION

		2021	2022	2023	2024	2025
<b>PIGMENTS</b>						
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	1	1	1	1	1
<b>CENDRES VOLANTES</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	7	5	3	2	3
	Nombre de certificats valides	5	6	3	1	3
CE	Nombre de détenteurs de certificat	4	4	3	3	4
	Nombre de certificats valides	5	4	4	4	5
<b>LAITIERS MOULUS DE HAUT FOURNEAU GRANULÉS</b>						
CE	Nombre de détenteurs de certificat	1	1	2	2	3
	Nombre de certificats valides	1	1	2	2	3
<b>CHAUX</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	2	2	2	2	2
	Nombre de certificats valides	3	3	2	2	2
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	2	2	2	2	2
<b>MORTIERS DE MAÇONNERIE</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	5	5	5	5	5
	Nombre de certificats valides	56	59	59	59	67
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	7	7	7	7	7
<b>BÉTON PRÊT À L'EMPLOI</b>						
BENOR	Nombre de licenciés / certificats valides	135	135	133	135	138
<b>ENTREPRISES DE LOCATION</b>						
BENOR	Nombre de licenciés / certificats valides	276	282	268	264	249

## 2.1 CERTIFICATION

		2021	2022	2023	2024	2025
<b>BÉTON ROUTIER</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	4	4	4	4	3
	Nombre de certificats valides	23	23	25	23	10
<b>MÉLANGES TRAITÉS AUX LIANTS HYDRAULIQUES</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	5	5	6	6	5
	Nombre de certificats valides	25	25	27	29	23
<b>BÉTON PRÉFABRIQUÉ - INFRASTRUCTURE</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	39	40	40	40	40
	Nombre de certificats valides	116	119	119	113	114
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	2	2	2	2	2
<b>BÉTON PRÉFABRIQUÉ - ÉLÉMENTS STRUCTURELS</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	61	60	58	58	56
	Nombre de certificats valides	91	89	87	84	83
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	88	84	83	84	83
<b>BÉTON PRÉFABRIQUÉ - PETITS ÉLÉMENTS</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	24	23	22	25	24
	Nombre de certificats valides	25	24	22	25	24
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	18	18	19	19	19
<b>PRODUCTEURS D'ACIER À BÉTON</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	45	46	47	48	48
	Nombre de certificats valides	63	64	61	62	60

## 2.1 CERTIFICATION

		2021	2022	2023	2024	2025
<b>PRODUCTEURS D'ACIER DE PRÉCONTRAÎTE</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	9	9	8	9	9
	Nombre de certificats valides	9	9	8	9	9
<b>DISTRIBUTEURS D'ACIER À BÉTON</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	55	47	51	58	58
	Nombre de certificats valides	55	47	51	58	60
<b>FAÇONNAGE D'ACIER À BÉTON</b>						
BENOR	Nombre de licenciés	30	26	28	32	35
	Nombre de certificats valides	31	32	34	40	42
<b>CANDÉLABRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC</b>						
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	9	9	9	8	8
<b>STRUCTURES EN ACIER ET ALUMINIUM</b>						
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	30	31	30	32	32
<b>SIGNAUX FIXES DE SIGNALISATION ROUTIÈRE</b>						
CE	Nombre de détenteurs de certificat / certificats valides	22	21	20	19	22

## 2.1 CERTIFICATION

### 2.1.1 MARQUAGE CE

Le marquage CE des produits de construction est défini dans le règlement européen sur les produits de construction (règlement (UE) n° 305/2011 – CPR) et permet la libre circulation des produits de construction au sein de l’Espace économique européen. En établissant une déclaration de performance et en apposant le marquage CE, le fabricant déclare que son produit est conforme aux performances déclarées et aux spécifications techniques harmonisées (hEN) applicables. Les caractéristiques essentielles et les systèmes pour l’évaluation et la vérification de la constance des performances (EVCP) sont définis au niveau européen

L’intervention d’un tiers indépendant, désigné comme organisme notifié, est requise pour la plupart des systèmes EVCP (1, 1+, 2+ et 3). PROCERTUS a été notifiée auprès de la Commission européenne par l’autorité notifiante belge sous le numéro d’identification 0965 pour les produits en béton et en acier de construction.

#### Aperçu

Consultez la liste actualisée de nos notifications (Body Number 0965):

### Introduction du nouveau CPR

Le règlement CPR-2024 (UE 2024/3110) a été publié le 18 décembre 2024 et est officiellement entré en vigueur le 7 janvier 2025. Si certaines dispositions s’appliquent dès le 8 janvier 2026, la mise en œuvre complète se fera toutefois par étapes jusqu’en 2040. Il est important de savoir que les règles ne s’appliquent à un groupe de produits donné qu’à partir du moment où une nouvelle spécification technique conforme à cette version du CPR est disponible.

PROCERTUS suit de près l’ensemble du processus et veille à ce que l’industrie bénéficie d’un soutien en temps utile pour la mise en œuvre. Les entreprises restent ainsi bien préparées à chaque étape nécessaire pour se conformer aux nouvelles exigences et peuvent s’adapter en douceur à l’évolution de la réglementation.

Le CPR-2024 reflète également les ambitions européennes en matière de performances environnementales, pour lesquelles le nouveau système d’EVCP 3+ avait déjà été introduit sous le CPR-2011, et qui a été rebaptisé AVS 3+ sous le CPR-2024.

PROCERTUS a clairement l’ambition de se voir notifié pour l’EVCP 3+ et l’AVS 3+, et dispose d’ores et déjà de l’expertise suffisante pour traiter ces questions. Dans les années à venir, PROCERTUS prévoit une formation et une qualification supplémentaires pour les gestionnaires de dossier et les vérificateurs.



## Événement BUCP sur le nouveau CPR

Le 3 septembre 2025, tous les collaborateurs concernés de PROCERTUS ont participé à un événement organisé par BUCP sur le CPR-2024 (EU 2024/3110). Cette journée d'étude a fourni une mine d'informations précieuses sur les principaux changements qu'entraîne ce nouveau règlement.

Au cours de cet événement, l'objectif, la structure et les principes généraux du CPR-2024 ainsi que sa mise en œuvre progressive ont été expliqués. Son impact sur le fonctionnement et les responsabilités des organismes notifiés a été examiné en détail – un aspect essentiel pour la pratique quotidienne de la certification.

PROCERTUS a apporté une contribution active à cette initiative. Notre responsable Standards & Marks, Johan Horckmans, a participé à l'organisation de cet événement en sa qualité de président de la Commission technique des 'Notified Bodies' (CTNB) de BUCP. Il a détaillé le développement des spécifications techniques harmonisées, les missions des organismes notifiés et l'impact concret de la mise en œuvre du CPR-2024 sur leur fonctionnement.

Cette participation souligne l'engagement de PROCERTUS envers la réglementation en vigueur et sa volonté d'approfondir et de partager en permanence son expertise au sein du secteur.



## 2.1 CERTIFICATION

### Croissance remarquable dans certains secteurs du cluster matériaux

Dans le secteur des adjuvants, un fait marquant en 2025 a été l'extension de Mapei Benelux avec une nouvelle installation de production en Belgique, qui a obtenu les certifications dans le cadre de la marque BENOR et du marquage CE au cours de l'année. En fin d'année, Sika a également ouvert une nouvelle installation de production en Belgique, pour laquelle une certification dans le cadre de la marque BENOR et du marquage CE a été demandée. Ces investissements illustrent la volonté constante du secteur d'ancrer en Belgique des activités axées sur la qualité et la conformité.

En 2025, Uniper Benelux a mis en service une nouvelle installation de tamisage pour les cendres volantes à Genk. Dès le démarrage des activités, l'entreprise a demandé auprès de PROCERTUS un certificat CE ainsi qu'un certificat BENOR dans ce secteur. Ceux-ci ont été délivrés au cours de l'année.

Un certificat CE a également été délivré en 2025 pour les laitiers moulus de haut fourneau granulés à la société Vicat en France.

#### L'essentiel :

- ✓ L'introduction du CPR-2024 aura un impact significatif sur les activités de certification et de normalisation pendant de nombreuses années. PROCERTUS suit de près l'ensemble du processus et apporte son soutien en fournissant les renseignements nécessaires aux secteurs concernés, comme lors de la journée d'étude de BUCP.
- ✓ PROCERTUS se prépare activement aux nouveaux systèmes EVCP3+ et, à l'avenir, AVS3+, qui intègrent les caractéristiques environnementales.



*En tant qu'organisme notifié, PROCERTUS traduit l'évolution du cadre européen en pratiques de certification concrètes et accompagne les secteurs du béton et de l'acier de construction vers une application fiable, indépendante et tournée vers l'avenir du marquage CE, aujourd'hui sous le CPR-2011 et demain sous le CPR-2024.*



## 2.1 CERTIFICATION

### 2.1.2 MARQUE BENOR

La marque BENOR est une marque de qualité volontaire et collective belge, détenue par le Bureau de normalisation et gérée par l'asbl BENOR. PROCERTUS joue le rôle d'organisation sectorielle au sein du secteur du béton et de l'acier de construction en y assurant la gestion et le contrôle de l'utilisation correcte de la marque BENOR.

En tant qu'organisation sectorielle, PROCERTUS développe, publie et gère les schémas de certification et organise la certification conformément à ces schémas.

#### Aperçu

Consultez la liste actualisée des certifications BENOR gérées par PROCERTUS

### Actualisation et évolution continue des documents de référence dans l'ensemble des clusters

#### TRA 600 pour le ciment

La version 8.0, du règlement d'application BENOR TRA 600 Partie C, Partie P et Partie E a été publiée. Par rapport à la version 7.0 de ces documents, dans un souci de clarté, la Partie P+E a été divisée en deux parties distinctes P et E, les annexes ont été intégrées dans le corps des documents et des modifications et ajouts ont été réalisés dans les trois parties.

Citons par exemple les dispositions relatives à l'extension de la marque BENOR d'une unité de production à un dépôt, qui ont été intégrées dans les trois parties.

En 2025, PROCERTUS a poursuivi la digitalisation du secteur du ciment. D'une part, les producteurs doivent désormais transmettre leurs résultats d'autocontrôle via l'extranet et, d'autre part, un suivi digitalisé des évaluations statistiques est assuré, ce qui a considérablement amélioré l'efficacité pour les deux parties.



#### TRA 411 pour les granulats

En 2025, PROCERTUS a travaillé de manière intensive à la révision du règlement d'application BENOR TRA 411. Cette nouvelle version regroupe et met à jour plusieurs éléments importants : reprise de dispositions issues du PTV 411, prise en compte de modifications déjà mises d'application par différentes circulaires et intégration des dernières décisions de la Commission sectorielle Granulats.



Il en résulte un cadre de référence cohérent, plus facile à utiliser et mieux adapté aux pratiques actuelles du secteur. La publication des versions révisées du PTV 411 et du TRA 411 est prévue au cours du premier semestre 2026.

### **TRA 651 pour le mortier de maçonnerie**



En 2025, le groupe d'experts 'Règlementation et Spécifications Mortier, en abrégé RS MOR' a travaillé d'arrache-pied à la refonte du règlement d'application BENOR TRA 651. Le développement du concept de certificats de famille formait le cœur du projet : une réforme importante sur le fond qui rend la certification BENOR du mortier de maçonnerie plus logique, efficace et en phase avec la pratique du secteur.

Un dialogue constructif et des discussions techniques approfondies avec toutes les parties concernées ont mené à un premier projet préliminaire qui a été finalisé avec succès en fin d'année. Cette étape importante constitue une base solide pour la suite de la mise en œuvre.

L'ambition est claire : faire entrer officiellement en vigueur la version révisée du TRA 651 dans le courant de l'année 2026 et contribuer ainsi à une certification viable et tournée vers l'avenir pour le secteur des mortiers de maçonnerie.

### **TRA 550 pour le béton prêt à l'emploi**

En 2025, la version 6.0 du règlement d'application BENOR TRA 550 pour le béton prêt à l'emploi a été publiée.

Cette révision visait essentiellement à clarifier certains points pratiques rencontrés sur le terrain par les centrales à béton.

Une annexe informative a été ajoutée précisant une méthode reconnue pour valider les compositions lors d'un changement d'adjuvant, facilitant la continuité des livraisons sous la marque BENOR.



## 2.1 CERTIFICATION

### Plusieurs PTV dans le secteur de l'infrastructure

Pour le secteur infrastructure, l'année 2025 a été placée sous le signe de la relance et de la réorientation. Plusieurs groupes d'experts ont été créés au sein de la Commission sectorielle Infrastructure, tels que l'EG RS Rail, dans le but d'harmoniser les prescriptions techniques PTV 107 et PTV 108 aux besoins actuels du gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire.



De nouvelles versions des prescriptions techniques et des règlements d'application BENOR ont été publiées en 2025, dont la version 5.0 du PTV 126 pour les produits en béton pour pavages drainants. En concertation avec la Commission sectorielle Infrastructure, des clarifications terminologiques et des adaptations de certains essais de contrôle se sont avérées nécessaires pour répondre à l'évolution des produits des fabricants.





### **INI OCB/A pour les éléments structurels en béton**

Une version mise à jour de la note d'instruction INI OCB/A a été publiée. Cette note définit des conditions ou des restrictions claires et précises concernant l'utilisation de matières premières spécifiques dans certains éléments structurels.



### **PTV 309, PTV 316 et TRA 551 pour l'acier pour béton armé**

L'année 2025 a été caractérisée par un peaufinage supplémentaire du schéma de certification des assemblages mécaniques de l'acier pour béton armé, notamment par l'ajout des ancrages dans le PTV 309. Des travaux ont également été menés sur le règlement d'application BENOR TRA 551 concernant les règles d'organisation de la certification. Le règlement est désormais mieux adapté aux pratiques des fabricants d'assemblages mécaniques.

Un PTV 316 reprenant des exigences relatives aux boîtes d'attente a également été établi en 2025 et approuvé par la Commission sectorielle en fin d'année.



### PTV 21-132 pour les éléments de murs de soutènement

Le secteur structure a été marqué en 2025 par la publication, après trois années de discussion, d'une première version du PTV 21-132, accompagnée de la version 4.0 du règlement d'application BENOR TRA 21-132, ouvrant la voie à la certification complémentaire sous BENOR des éléments de mur de soutènement avec renforcement constructif de fibres polymère et la création de nouvelles familles de produits certifiés.



### RNR 024 relative aux granulats récupérés

Les normes NBN EN 206 et NBN EN 12620 permettent l'utilisation de granulats récupérés. Les règlements d'application BENOR ne sont pas adaptés à ces matériaux. En 2024, PROCERTUS a créé un groupe de travail transversal reprenant les 3 secteurs Prefab (INF, STR et MAS) et le secteur du béton prêt à l'emploi (RMC) afin d'établir les modalités d'utilisation de ce type de granulats dans les produits BENOR. La note réglementaire RNR 024 est en voie de finalisation. Un bel exemple de collaboration et d'harmonisation au sein de l'ensemble du secteur du béton !



### PTV 662 et TRA 284 pour la signalisation verticale

La révision du PTV 662, qui définit les exigences applicables aux signaux routiers verticaux fixes destinés à certaines applications, a été finalisée en 2025. Ces exigences sont d'application dans les trois régions et tiennent compte des dispositions des cahiers des charges types. Dans ce cadre, PROCERTUS a assuré un rôle d'organe de concertation entre les différentes parties prenantes.

Par ailleurs, le règlement d'application BENOR TRA 284 a été élaboré afin de permettre la certification BENOR des signaux routiers verticaux. La réglementation européenne la plus récente a été prise en compte lors de son élaboration, garantissant ainsi un alignement complet avec le cadre légal en vigueur.

Dans le cadre de cette certification BENOR, des contrôles aléatoires sont réalisés afin de vérifier si les produits livrés correspondent bien à la commande telle que définie dans les documents contractuels et dans le PTV.



## 2.1 CERTIFICATION

### L'essentiel :

- ✓ Mise à jour et affinage des règlements d'application et des prescriptions techniques, avec une meilleure adaptation à la pratique et aux évolutions des produits.
- ✓ Collaboration intensive des experts avec PROCERTUS comme plateforme de concertation et de coordination entre toutes les parties prenantes concernées.
- ✓ Poursuite de la digitalisation et de l'ouverture de la marque BENOR à des solutions innovantes et plus durables.



*En 2025, PROCERTUS a poursuivi le renforcement de la certification BENOR par la mise à jour de différents règlements, l'extension de la digitalisation et la coordination active des experts.*



## 2.1 CERTIFICATION

### 2.1.3 AUTRES CERTIFICATIONS

Outre les certifications CE et BENOR, PROCERTUS gère une gamme de certifications et d'attestations complémentaires qui répondent à des besoins spécifiques au sein des secteurs du béton, de l'acier et du recyclage.

#### Marque PROCERTUS

La marque PROCERTUS concerne une certification volontaire destinée aux entreprises actives dans le domaine des constructions en acier et en aluminium, reposant sur la norme EN 1090 et assortie d'exigences supplémentaires en matière de traçabilité, de stockage et de distribution.

PROCERTUS gère également les attestations pour le maintien et la réutilisation d'éléments préfabriqués en béton certifiés BENOR pour dispositifs de retenue routiers non permanents (PTV 124 et TRA 124).

L'accent est mis sur l'utilisation circulaire : après leur mise en œuvre, les éléments sont inspectés, enregistrés et restaurés si nécessaire, afin de pouvoir être réutilisés en toute sécurité tout en conservant la marque BENOR. Nous prolongeons ainsi la durée de vie des matériaux existants, sans compromettre le contrôle et la conformité.

#### Certification SSD

Dans le contexte de l'économie circulaire, PROCERTUS intervient en Wallonie en tant qu'organisme de certification pour la certification dite End of Waste ou SSD (Sortie du Statut de Déchet). Cette certification, fondée sur l'arrêté du gouvernement wallon du 28 février 2019, atteste que ces matériaux répondent aux conditions pour ne plus être considérés comme des déchets, mais comme des matières premières secondaires.

#### L'attestation d'innovation

Étant donné que les produits et systèmes innovants ne relèvent, par définition, pas encore des normes ou des prescriptions techniques existantes, ils sont souvent considérés comme incertains ou risqués, ce qui entrave leur mise sur le marché. Afin de combler ce fossé, PROCERTUS a développé en 2025, en collaboration avec ses partenaires COPRO, BCCA et SECO, une attestation destinée aux solutions pour lesquelles il n'existe pas encore de cadre complet de normalisation ou de certification. Les performances, les conditions d'application et les risques potentiels sont ainsi contrôlés et évalués en conditions réelles.



## 2.1 CERTIFICATION

### L'Agrément technique (ATG)

PROCERTUS est opérateur de certification au sein du système de l'Agrément Technique (ATG), géré par l'Union Belge pour l'Agrément technique dans la construction (UBAtc). En cette qualité, PROCERTUS réalise des analyses techniques et des activités de certification pour des produits et des systèmes de construction innovants et complexes, dans les secteurs du gros œuvre et des matières premières pour le béton. En outre, PROCERTUS soutient activement le processus d'agrément dans ces secteurs, en mettant ses experts rapporteurs à disposition et en assurant la présidence du Bureau Exécutif 'Matières premières pour béton'.

### Aperçu

Dans le rapport chiffré, vous trouverez un aperçu des certificats, attestations et ATG valides.

### Nette augmentation des demandes d'ATG

En 2025, nous constatons une nette augmentation du nombre de nouveaux dossiers ATG chez PROCERTUS. Cette croissance reflète l'accélération de l'innovation au sein du secteur, en particulier autour des matériaux circulaires, des liants alternatifs et des solutions à faible impact environnemental.

Le fonctionnement de l'ATG souligne ainsi sa pertinence stratégique. Il offre aux fabricants un cadre fiable pour valider des produits innovants et apporte aux maîtres d'ouvrage et aux prescripteurs une certitude objective dans un paysage technique réglementaire en constante évolution.

### L'essentiel :

Outre la certification CE et BENOR, PROCERTUS est active dans la gestion et le développement de schémas pour la mise sur le marché de produits et de systèmes innovants :

- ✓ L'attestation d'innovation pour les produits qui ne relèvent pas du cadre normatif, en étroite collaboration avec le maître d'ouvrage pour l'évaluation indépendante des performances et des risques, axée sur un projet spécifique.
- ✓ L'agrément technique (ATG) avec PROCERTUS en tant qu'opérateur de certification pour les produits de construction complexes et innovants.





*PROCERTUS soutient le secteur de la construction en proposant des certifications et des attestations fiables, favorisant à la fois l'innovation et la durabilité et offrant aux utilisateurs une garantie quant aux performances et à la conformité.*



## 2.2 VÉRIFICATION

La division Vérification soutient la plupart des activités de certification de PROCERTUS. Les inspections sont effectuées dans le cadre des schémas de certification, à la fois pour le marquage CE et pour les marques volontaires.

En outre, le service Métrologie est accrédité pour effectuer des étalonnages d'équipements de laboratoire, que ce soit chez le fabricant dans le cadre de son autocontrôle, ou auprès des laboratoires de contrôle chargés du contrôle externe.



### 2.2.1 INSPECTION – ORGANISME D'INSPECTION PROCERTUS

L'organisme d'inspection de PROCERTUS joue un rôle central dans le soutien des activités de certification. Par le biais d'audits, de visites techniques et de prélèvements externes, il veille à la bonne application des systèmes de contrôle de la production et à la conformité permanente des produits certifiés aux normes, règlements et schémas de certification.

Son fonctionnement repose sur les principes de la NBN EN ISO/IEC 17020, où la qualité, l'expertise, et l'indépendance en sont les piliers. Cela se traduit par un système de gestion solide, l'implication d'auditeurs et d'inspecteurs techniquement compétents, ainsi qu'une approche objective et cohérente pour chaque mission.

#### Inspections au service de la certification

En tant qu'organisme d'inspection, PROCERTUS effectue des inspections dans différents domaines :

- Audits de systèmes du contrôle de la production dans le cadre du marquage CE selon les systèmes d'ECVP 1, 1+ et 2+
- Audits et visites techniques pour la marque volontaire BENOR
- Visites de contrôle dans le cadre des marques NF et KOMO
- Visites de contrôle dans le cadre de l'ATG
- Visites de contrôle dans le cadre de la certification SSD pour les granulats recyclés

En outre, PROCERTUS effectue des prélèvements indépendants et inopinés et une évaluation de la conformité du produit dans le cadre des certifications CE, BENOR, NF, KOMO et de l'agrément ATG.

## 2.2 VÉRIFICATION

### Travail d'équipe et contrôle qualité permanent

Les activités d'inspection sont menées par un noyau fixe d'auditeurs expérimentés, complété par des spécialistes externes. Dans des domaines spécifiques, tels que l'acier, des experts spécialisés sont sollicités. Les prélèvements sont assurés par une équipe dédiée de collaborateurs permanents.

Afin de continuer à garantir la qualité et l'uniformité des inspections dans la pratique, PROCERTUS organise régulièrement des activités d'observation. À cette fin, des audits, des inspections techniques ou des prélèvements sont observés sur place. Ces observations visent exclusivement à contrôler et à renforcer les compétences professionnelles des auditeurs et des inspecteurs et n'ont aucune incidence sur le statut de certification de l'entreprise visitée.

Cette approche contribue à un fonctionnement transparent, fiable et professionnel des inspections et renforce directement la crédibilité de la certification.

### La digitalisation, levier d'une activité d'inspection performante

Dans le cadre de son amélioration continue, PROCERTUS a franchi de nouvelles étapes dans la digitalisation du traitement interne des données. Cette évolution permet d'améliorer davantage la qualité du service, avec pour objectif un échange d'informations plus rapide, plus fiable et plus transparent entre toutes les parties concernées.

Grâce à la collaboration constructive avec différents laboratoires, les résultats des contrôles externes dans le cadre du marquage CE (EVCP 1+), de la certification BENOR et de l'agrément ATG, sont automatiquement enregistrés dans la base de données centrale depuis 2024. Ce transfert automatisé de données renforce non seulement la fiabilité et la traçabilité du traitement des données, mais réduit également la charge administrative de manière considérable pour toutes les parties.

Après une validation interne, les rapports des contrôles externes, accompagnés des documents complémentaires, sont systématiquement mis à disposition via l'extranet de PROCERTUS. Nos clients ont ainsi accès à tout moment aux informations validées les plus récentes.

### Nouvelle approche pour les évaluations statistiques

Au cours de l'année 2025, une toute nouvelle approche a été mise en place pour l'évaluation statistique des résultats d'autocontrôle des fabricants du secteur du ciment. Cette évaluation menée par l'organisme de certification constitue l'une des exigences normatives de base et nécessite un échange de données approfondi.

#### **Comment cela fonctionne-t-il exactement ?**

Chaque mois, les fabricants saisissent leurs résultats de laboratoire à l'aide d'un modèle développé par PROCERTUS. Ils téléversent ensuite simplement

ce fichier via l'extranet dans une base de données centrale. En cas d'erreurs ou de données manquantes, ils reçoivent immédiatement une notification. Cela permet de corriger les problèmes plus rapidement et améliore l'efficacité de la collaboration.

Deux fois par an, les résultats des autocontrôles sont soumis à une évaluation statistique. Grâce à la nouvelle approche digitalisée, cette évaluation peut désormais être effectuée dans un délai très court, immédiatement après la mise à disposition des dernières données. Les fabricants disposent ainsi rapidement des résultats et peuvent y réagir en temps utile au sein de leur système qualité.

Cette approche est d'ores et déjà utilisée dans la plupart des secteurs relevant du marquage CE (EVCP 1+) et pour la marque BENOR.

## 2.2 VÉRIFICATION

La digitalisation se poursuivra en 2026 avec le développement de l'accès à l'extranet pour les organismes d'inspection internationaux, afin que ces partenaires puissent eux aussi accéder de manière uniforme et efficace à l'échange de données numériques.

### Augmentation des activités

En 2025, l'organisme d'inspection PROCERTUS a poursuivi son approche structurée et systématique, avec une nette croissance de ses activités.

### Audits

Au total, 160 audits ont été réalisés, confirmant ainsi la tendance à la hausse observée ces dernières années. Le secteur des granulats a représenté la plus grande part de ces activités, avec 108 audits, dont la majorité des audits initiaux dans le cadre du marquage CE et de la certification SSD. Des contrôles supplémentaires ont également été effectués dans les secteurs de l'acier, avec des audits pour la signalisation verticale et 110 visites de contrôle technique dans le cadre de la marque BENOR.



## Évolution du nombre d'audits effectués par PROCERTUS

Année	Nombre d'audits
2021	96
2022	128
2023	136
2024	157
2025	160

Secteur	Nombre d'audits en 2025
Granulats	108
Ciment	23
Liants hydrauliques routiers (HRB)	6
Laitier moulu de haut fourneau granulé (GGBS)	4
Cendres volantes	5
Chaux de construction	2
Adjuvants et pigments	2
Mortier	2
Acier	4
Agrément technique (ATG)	4
<b>Total</b>	<b>160</b>

## 2.2 VÉRIFICATION

### Prélèvements

Par ailleurs, le nombre de prélèvements a continué d'augmenter, notamment en raison de l'introduction de nouveaux types de ciment et de nouveaux agréments techniques, ce qui représente un total de 1332 échantillons prélevés en 2025.

Outre les prélèvements effectués par l'organisme d'inspection PROCERTUS, des prélèvements à l'étranger sont également confiés à d'autres préleveurs agréés. Ces données sont elles aussi gérées dans notre base de données centrale et les résultats sont évalués par l'organisme d'inspection.

### Évolution du nombre de prélèvement effectués par PROCERTUS

Prélèvements	2021	2022	2023	2024	2025
Ciment	757	850	834	841	921
Liants hydrauliques routiers (HRB)	10	6	4	5	6
Laitier moulu de haut fourneau granulé (GGBS)	6	7	11	9	13
Cendres volantes	3	3	1	2	11
Chaux de construction	12	6	4	4	4
Agrément technique (ATG)	189	328	359	361	377
<b>Total</b>	<b>974</b>	<b>1200</b>	<b>1213</b>	<b>1222</b>	<b>1332</b>

### Prélèvements dans le cadre de l'ATG en 2025

Additions	42
Ciment	6
Granulats	6
Ciment pour combinaisons interne	163
Ciment pour combinaisons externe	153
Ciment de référence	3
Sable de référence	4
<b>Total</b>	<b>377</b>

### Évaluation des résultats

Les résultats de tous les prélèvements sont évalués de manière individuelle. En 2025, cela représentait un total de 1547 rapports de laboratoires de contrôle externes dans divers secteurs.

La poursuite de la digitalisation des processus et la gestion de la base de données ont soutenu cette croissance, notamment grâce à la gestion efficace des prélèvements sous-traités à l'étranger. Cela a permis une évaluation plus intégrée et plus efficace des résultats.

### L'essentiel :

- ✓ En tant qu'organisme d'inspection, PROCERTUS joue un rôle essentiel dans la réalisation d'audits, de prélèvements et de contrôles techniques sur les produits de construction certifiés. Les activités au sein de l'organisme d'inspection connaissent une augmentation annuelle, notamment en raison de l'intérêt croissant pour les agréments techniques des produits alternatifs et innovants
- ✓ PROCERTUS s'engage en permanence dans le développement d'outils numériques afin de garantir un échange et un traitement précis, fiables et automatisés des données.



*Au sein de l'organisme d'inspection, l'augmentation des activités et le développement numérique constituent les vecteurs du progrès, de l'efficacité et d'un service tourné vers l'avenir.*



## 2.2 VÉRIFICATION

### 2.2.2 MÉTROLOGIE

Le service Métrologie de PROCERTUS assure la réalisation d'étalonnages et de vérifications fiables de divers appareils de mesure. Ces activités sont toujours menées conformément aux exigences réglementaires des différents schémas de certification, labels de qualité et réglementations.

L'équipe effectue des contrôles périodiques planifiés, mais est également disponible pour des missions ponctuelles. La majeure partie des activités sont réalisées sous accréditation BELAC, ce qui offre à nos clients une solide garantie de qualité et met en avant la compétence technique du service.

Afin de garantir une qualité de mesure élevée, seuls des équipements et instruments de mesure de haute qualité, préalablement étalonnés, sont utilisés. Cela permet d'assurer à la fois la traçabilité des mesures et une incertitude de mesure aussi faible que possible.

Les étalonnages et les vérifications effectués par la métrologie s'appuient sur :

- des méthodes normalisées reconnues à l'échelle nationale et internationale ;
- des méthodes alternatives et/ou adaptées (non normalisées) si des méthodes normalisées font défaut ou ne sont pas suffisamment spécifiques.

La compétence de notre service métrologique est confirmée par le certificat d'accréditation BELAC n° 510-CAL. Dans le cadre de cette portée d'accréditation, nous réalisons des étalonnages sur divers instruments de mesure, tant dans notre propre laboratoire que sur site.

Le service métrologie se concentre principalement sur les activités suivantes :

#### 1. Étalonnage sur site de presses dans un champ de mesures allant de 0,1 kN à 10 MN :

- NBN X 07-001
- NBN EN ISO 7500-1 avec déclaration de conformité limitée au paramètre force

Selon :

- NBN EN 12390-4 + Transfert de la force
- NBN EN 196-1
- NBN EN 1015-11
- NBN EN 413-1

#### 2. Étalonnage sur site de balances dans un champ de mesures allant de 1 mg à 160 kg

#### 3. Étalonnage en laboratoire et sur site de tamis :

- ISO 3310-1 de 63 µm à 125 mm
- ISO 3310-2 de 1 mm à 125 mm
- NBN EN 933-3 de 2,5 mm à 50 mm

#### 4. Étalonnage sur site d'enceintes thermostatiques (étuves) de 0°C à 350°C selon FQ X 15-140 & NBN EN 932-5

#### 5. Étalonnage en laboratoire d'anneaux dynamométriques pour des essais à la plaque de 0,4 kN à 50 kN

## 2.2 VÉRIFICATION

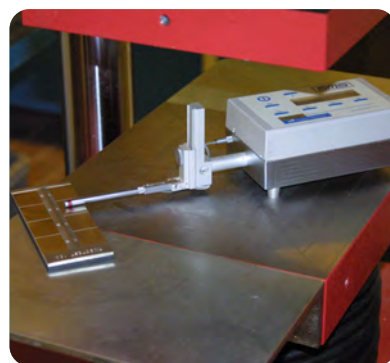
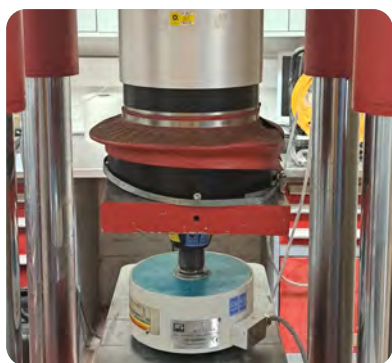
### 2025 à la loupe

En 2025, le service métrologie a poursuivi les démarches pour l'extension du scope d'accréditation des mesures de transfert de force et de stabilité conformément à la NBN EN 12390-4.

Etant donné que la norme révisée NBN EN 12390-4:2025 n'a été publiée qu'en fin d'année, l'évaluation de la machine destinée à la réalisation des essais de compression sur base des mesures de transfert de force et de stabilité n'a pu débuter qu'en fin d'année également. Cette extension devrait être pleinement opérationnelle en 2026 et offrir une valeur ajoutée évidente dans différents secteurs.

En 2025, le service métrologie a fait un bond en avant en termes de nombre de missions réalisées avec une satisfaction positive des clients. La part des étalonnages sous accréditation a augmenté de plus de 15%. Grâce à un nouveau projet d'envergure chez l'un de nos clients, le nombre de vérifications hors accréditation, principalement de capteurs de force, a augmenté de 120%. L'engagement flexible et orienté client de nos collaborateurs du service métrologie de PROCERTUS a permis de répondre à cette demande supplémentaire.

Afin de continuer à garantir notre expertise technique et la fiabilité de nos mesures, le service métrologie participe régulièrement à des essais interlaboratoires organisés par des organismes agréés et accrédités. En 2025, l'accent a été mis sur l'étalonnage de machines de compression.



### Augmentation considérable du nombre de certificats délivrés

#### Évolution du nombre de groupes de certificats et du nombre de certificats

	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Nombre de groupes de certificats (sous accréditation)</b>					
BELAC 510-CAL	851	857	873	897	1013
<b>Nombre de groupes de certificats (hors accréditation)</b>					
PROCERTUS	295	308	278	219	371
<b>Total du nombre de groupes de certificats</b>	<b>1146</b>	<b>1165</b>	<b>1151</b>	<b>1116</b>	<b>1384</b>



## Étalonnages par type d'appareil - 2025

	Type d'appareil	Nombre de groupes de certificats	Nombre de certificats
BELAC	<b>Total</b>	<b>1013</b>	<b>2965</b>
	Presses	350	350
	Enceintes thermostatiques / Étuves	165	165
	Balances	331	331
	Anneaux dynamométriques	43	43
	Groupes de tamis / Tamis	124	1296
			640
			140
NON BELAC	<b>Total</b>	<b>371</b>	<b>1279</b>
	Vérification de laboratoire hors inspection	51	51
	Vérification de laboratoire sous inspection	23	931
	Vérification d'un thermomètre	24	24
	Capteurs de force	184	184
	Airmètres	26	26
	Cuves à adjuvant	11	11
	Scléromètres	9	9
	Vérins	4	4
	Proctor	12	12
	Fours	25	25
	Masses	2	2

## L'essentiel :

- ✓ Mesures accréditées et traçables : Les étalonnages et les vérifications ont été principalement réalisés sous accréditation BELAC 510-CAL, à l'aide de méthodes normalisées et d'équipements de mesure de haute qualité, tant en laboratoire que sur site.
- ✓ Fortecroissance en 2025: +15% d'étalonnages sous accréditation et +120% de vérifications hors accréditation (essentiellement capteurs de force), avec un niveau élevé de satisfaction client grâce à la flexibilité de l'équipe.
- ✓ Extension du scope d'accréditation : préparation des mesures de transfert de force et de stabilité conformément à la NBN EN 12390-4, dont la mise en œuvre est prévue en 2026.

“ Avec plus de 4 000 certificats d'étalonnages en 2025, le service métrologie confirme sa solide position en tant que partenaire fiable dans son domaine. ”

## 2.2 VÉRIFICATION

### 2.2.3 AUTRES VÉRIFICATIONS

L'intérêt exprimé par des fabricants individuels ou des regroupements de fabricants pour des déclarations environnementales de produit (DEP, ou EPD en anglais) vérifiées par PROCERTUS (tierce partie indépendante) a été croissant en 2025. PROCERTUS a assuré la vérification et la délivrance d'une attestation de vérification, suivant les normes européennes NBN EN 15804+A2:2019, NBN EN 16757 (pour les éléments en béton) et le complément national belge BE-PCR, pour 20 EPD dont :

- **1 EPD collective concernant les dalles de plancher en béton armé** pour l'élevage porcin de 4 usines de préfabrication de la fédération de l'industrie du béton (FEBE)
- **1 EPD collective concernant les poutres en béton** précontraint de 8 usines de préfabrication de la fédération de l'industrie du béton (FEBE)
- **18 EPD spécifiques concernant des membranes d'étanchéité bitumineuses pour toitures** fabriquées par 4 usines du groupe SOPREMA s.a. (dont 2 usines en Belgique pour 14 EPD, 1 usine au Pays-Bas pour 2 EPD, et 1 usine en France pour 2 EPD).



Ces fabricants dont des EPD ont été vérifiées prennent ainsi une longueur d'avance dans le processus de vérification de la constance des performances de leurs produits de construction en ce qui concerne les caractéristiques essentielles de durabilité environnementale qui sont définies dans le cadre du marquage CE sous le nouveau règlement européen pour les produits de construction (RPC, ou CPR en anglais) et dont l'entrée en vigueur se profile d'ici 2027.



*La vérification des EPD permet aux fabricants de transformer les exigences environnementales futures en un avantage concret dès aujourd'hui.*



## 2.3 NORMALISATION

### 2.3.1 LES COMMISSIONS DE NORMALISATION GÉRÉES PAR PROCERTUS

PROCERTUS est opérateur sectoriel de normalisation pour le NBN. A ce titre, nous assurons le secrétariat des commissions de normalisation E177, E178 et E229, qui agissent comme commissions-miroirs belges des

- **CEN/TC177** : Prefabricated reinforced components of autoclaved aerated concrete or light-weight aggregate concrete with open structure
- **CEN/TC178** : Paving units and kerbs
- **CEN/TC229** : Precast Concrete Products

En tant qu'opérateur sectoriel de normalisation, PROCERTUS assure la coordination administrative et technique de ces commissions. Nous facilitons le travail des experts, organisons les consultations et les votes sur les projets de normes et assurons le lien entre le NBN, les comités techniques européens et les parties prenantes du secteur.

Grâce à son ancrage dans la construction, PROCERTUS contribue activement à l'élaboration et à la mise à jour des normes qui soutiennent la fiabilité, la sécurité et la durabilité des produits et services de construction. En étroite collaboration avec les producteurs, les entrepreneurs, les prescripteurs et les maîtres d'ouvrage, nous veillons à ce que les normes et les spécifications techniques restent en phase avec les réalités du terrain.

En outre, PROCERTUS contribue à l'établissement de prescriptions types, d'agrément techniques et de directives, en concertation avec tous les acteurs concernés. Au niveau international, nous contribuons également au partage des connaissances et à l'harmonisation des normes, en collaboration avec les organisations qui partagent nos objectifs.

Grâce à ce rôle actif dans la normalisation, nous renforçons les bases d'un secteur de la construction de haute qualité et tourné vers l'avenir.

### Intensification de la normalisation européenne

En 2025, les commissions de normalisation gérées par PROCERTUS ont évolué dans un contexte marqué par un ralentissement de la normalisation nationale et une intensification des travaux européens, fortement influencés par l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen pour produits de construction (CPR-2024) et le processus CPR-Acquis.

Au niveau national, une seule norme préparée au sein de la commission de normalisation E229 a été publiée par le NBN en 2025, à savoir la norme NBN B 21-605:2021+A2:2025 pour les dalles alvéolées préfabriquées en béton.

L'essentiel des efforts s'est concentré sur le suivi des enquêtes techniques, des consultations et des travaux menés par les CEN/TC 177, 178 et 229 souvent en préparation de nouvelles normes harmonisées. Par son rôle de secrétariat et la participation active de ses experts, PROCERTUS a contribué à défendre les positions du secteur belge, à anticiper les futures exigences réglementaires et à accompagner l'évolution du cadre normatif européen applicable aux produits de construction.

### Travaux des commissions de normalisation gérées par PROCERTUS

	E178	E177	E229	Total
Nombre de réunions de commissions	2	2	2	6
Nombre de consultations dans le cadre CEN/TC	3	17	4	24
Participation active aux groupes de travail européens	5	2	3	10

## 2.3 NORMALISATION

Soulignons l'enquête technique sur la future norme harmonisée prEN 18190:2025 'Produits préfabriqués en béton — Évaluation des performances et déclaration'. Cette norme viendra compléter et préciser le cadre harmonisé applicable à tous les éléments de structure préfabriqués en béton, en définissant les caractéristiques essentielles, les méthodes d'essai, ainsi que les exigences relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances. Lorsqu'elle sera finalisée et adoptée, l'EN 18190 sera utilisée aux fins du marquage CE pour tous les éléments de structure préfabriqués en béton.

La commission E229 a également suivi le lancement par CEN/TC229 de l'enquête technique sur la future norme non harmonisée prEN 18262:2025 'Produits préfabriqués en béton — Spécifications des produits'. Lorsqu'elle sera finalisée et adoptée, l'EN 18262 remplacera partiellement la norme EN 13369 en y ajoutant des dispositions normatives et informatives spécifiques aux différentes familles de produits, relatives à leur conception et à leur production. Elle ne pourra pas être utilisée aux fins du marquage CE.

### L'essentiel :

- ✓ PROCERTUS assure le secrétariat des commissions belges E177, E178 et E229 et assure la coordination administrative et technique entre les experts, le NBN et les comités européens.
- ✓ Recentrage sur l'Europe en 2025 : en raison de l'impact du nouveau CPR-2024 et du CPR-Acquis, l'attention s'est déplacée des normes nationales vers un suivi intensif des consultations européennes et des groupes de travail, en vue de la préparation de nouvelles normes harmonisées.
- ✓ Voix belge dans le cadre normatif européen : grâce à une participation active et à son rôle de secrétariat, PROCERTUS défend les points de vue du secteur, anticipe les futures exigences légales et accompagne l'évolution du cadre normatif pour les produits de construction.



*En 2025, la normalisation européenne s'est imposée comme un levier stratégique pour préparer le secteur aux nouvelles exigences du CPR, avec PROCERTUS comme relais actif entre le terrain et l'Europe.*



### 2.3.2 NOS CONTRIBUTIONS DANS D'AUTRES SECTEURS

#### Ciment

PROCERTUS participe activement à la commission-miroir belge E051 « Ciment et chaux de construction », qui se réunit plusieurs fois par an. En 2025, plusieurs thèmes principaux ont été abordés :

- le processus CPR-Acquis et la standardization request pour le ciment, la chaux et autres liants hydrauliques
- la révision de la norme européenne EN 197 1
- la révision et la publication des normes belges NBN B 12 108 (Ciments à haute résistance aux sulfates) et NBN B 12 110 (ciment à haute résistance initiale).

À l'échelle européenne également, les collaborateurs de PROCERTUS participent activement aux travaux de différentes commissions du secteur du ciment en leur qualité de représentants du NBN. Il s'agit en particulier du CEN/TC 51 WG 6 – « Definitions and terminology of cement » et du CEN/TC 51 WG 13 – « Assessment of Conformity », qui préparent et harmonisent les évolutions techniques et les exigences de conformité pour les ciments.

#### Adjuvants

En tant que secrétaire du groupe de travail européen CEN/TC 104/WG 17 « Curing Compounds », PROCERTUS joue un rôle essentiel dans le développement d'une norme européenne harmonisée pour les produits de cure.

En 2025, le groupe de travail a enregistré des progrès significatifs dans l'élaboration d'une version préliminaire de deux nouvelles normes :

- pour la méthode d'essai permettant de déterminer l'efficacité des produits ;
- pour les spécifications des produits et l'évaluation de la conformité des produits de cure.

Ces deux projets seront finalisés en 2026. Les étapes suivantes du processus de normalisation pourront être lancées, à commencer par l'enquête publique, qui marquera le début de la phase formelle de consultation européenne.

#### Additions (cendres volantes, GGBS, filler calcaire)

Au niveau européen, le projet de la norme « Ground limestone for use in concrete, mortar and grout – Definition, specifications and conformity criteria » a été soumis à l'enquête publique du CEN en 2025. Le développement de cette norme formait la mission principale du groupe de travail CEN/TC 104/WG 18 « Specification of ground calcium carbonate as an addition for concrete », auquel PROCERTUS participe en tant que représentant pour la Belgique. Le projet a été approuvé moyennant commentaires. Ceux-ci seront traités lors de la prochaine étape du processus de normalisation.

Le groupe de travail CEN/TC 104/WG 20 « New constituents for concrete » a poursuivi ses travaux de préparation d'un projet de norme européenne pour les pouzzolanes naturelles. Ce projet devrait pouvoir être transmis au CEN pour enquête publique dans le courant de l'année 2026. Les collaborateurs de PROCERTUS suivent de près les travaux de ce groupe de travail.

#### Matériaux alcali-activés

En 2025, PROCERTUS a poursuivi sa collaboration intensive à l'élaboration d'un cadre normatif pour les matériaux alcali-activés. Un projet final de norme produit est prévu pour le début de l'année 2026.

## 2.3 NORMALISATION

### Mortier

PROCERTUS suit activement les développements européens dans le cadre du processus CPR-Acquis. Dans le secteur des mortiers de maçonnerie, ce processus se concentre principalement sur la révision et l'harmonisation des méthodes d'essai pour l'adhérence, la résistance au gel et la durabilité. Ces travaux sont essentiels pour parvenir à des exigences européennes uniformes et tournées vers l'avenir qui garantissent à la fois la qualité des produits et la fiabilité des performances dans la pratique. Les experts techniques de PROCERTUS suivent les évolutions et informent le secteur belge des mortiers de maçonnerie en temps utile.

### Béton prêt à l'emploi

En 2025, une nouvelle version de la NBN B 15-001, l'annexe nationale belge à la NBN EN 206:2013+A2:2021 était en cours d'élaboration. PROCERTUS joue un rôle particulièrement actif dans ce processus de normalisation en collaboration avec le CRIC-OCCN, l'opérateur sectoriel reconnu par le NBN.

Les principales modifications apportées à cette nouvelle version, qui entrera en vigueur en 2026, sont l'élargissement des dispositions relatives aux aptitudes générale et spécifique à l'emploi des granulats recyclés, afin de pouvoir tendre vers une offre de bétons certifiés BENOR encore plus 'verts' ! Les modifications les plus conséquentes qui ont été apportées pour les granulats recyclés sont :

- d'une part un assouplissement de l'exigence relative à la résistance au gel des granulats. Sur base d'une analyse de différents textes normatifs européens et de l'expérience acquise au niveau technologique, la résistance au gel des granulats ne doit plus être démontrée pour une application dans la classe d'environnement EE2 (classe d'exposition XF1), c'est-à-dire en milieu extérieur et non saturé en eau ;
- d'autre part des dispositions ont été ajoutées pour permettre l'utilisation des sables recyclés issus du concassage de béton de type A+ ; ainsi, des bétons contenant des sables recyclés peuvent maintenant être produits conformément aux normes EN 206 et NBN B 15-001.



## 2.3 NORMALISATION

A côté des travaux de la commission Béton E104, l'évolution de la norme EN 206 est également suivie. Les interrogations subsistent concernant l'évolution vers une EN 206 harmonisée mais à côté de cela, fin 2025, un vote formel au sein du CEN/TC104 SC1 a conduit à un gros changement de structure de la norme EN 206. En effet, celle-ci a été scindée en trois parties :

- EN 206-1 concernant les performances et les exigences du produit et de la production
- EN 206-2 concernant la conformité du produit
- EN 206-3 concernant les bétons pour travaux géotechniques spéciaux.

Les FprEN 206-1 et Fpr206-2 ont été approuvés, le FprEN 206-3 n'a pas été approuvé.

## Aciers pour béton et aciers de précontrainte

PROCERTUS participe à 3 commissions de normalisation dans le cadre des aciers pour béton et des aciers de précontrainte :

- CEN TC 459/SC 4 Concrete reinforcing and prestressing steel
- CEN TC 459/SC 4/WG 1 Weldable reinforcing steels
- CEN TC 459/SC 4/WG 4 Pre-stressing steels

Ces commissions n'ont pas été actives au cours de l'année écoulée étant donné qu'il faut attendre une standardization request pour entamer la révision des normes. Alors qu'il était prévu pour août 2025, le projet de cette standardization request n'a pas encore été présenté.

## Candélabres

PROCERTUS participe à la commission de normalisation européenne CEN TC 50 Lighting columns and spigots dans le cadre des candélabres. En ce qui concerne la signalisation verticale, PROCERTUS participe à la commission-miroir belge E226 Équipements routiers organisée par le CRR. Pour ces deux produits, une étude a été menée l'année dernière afin de déterminer dans quelle mesure une procédure accélérée commune permettrait d'aboutir plus rapidement à de nouvelles normes de produits harmonisées.

### L'essentiel :

- ✓ Les experts de PROCERTUS participent activement à des initiatives de normalisation dans divers secteurs, tant à l'échelle nationale qu'européenne.
- ✓ Compte tenu du nouveau CPR, de la révision de la base des normes via les standardization requests, et du processus CPR-Acquis en cours, quasiment tous les secteurs sont confrontés à des changements radicaux. Cela requiert une implication forte et active est essentielle pour garantir des normes applicables et cohérentes, en phase avec la pratique.



*Grâce à notre implication active dans la normalisation à l'échelle nationale et européenne, nous sommes en mesure de réagir en temps utile aux évolutions et aux développements au sein des différents secteurs.*



*En 2025, nous avons fermement travaillé à une version révisée de la NBN B 15-001, une norme qui nous rapproche un peu plus d'un béton certifié BENOR 'plus vert'.*



# ACTIVITÉS DE SOUTIEN

3.1 Gestion de la qualité	39
3.2 Partenariats et sous-traitance	42
3.2.1 Partenariats	42
3.2.2 Sous-traitance	45
3.3 Communication	47
3.4 Personnel	49

# 03



# 3.1. GESTION DE LA QUALITÉ

## Rigueur, cohérence et harmonisation des processus

### Un cadre d'accréditation stable et reconnu

Depuis sa création, PROCERTUS mène ses activités de certification, d'inspection et de métrologie avec rigueur et exigence, afin de maintenir la fiabilité de ses évaluations et la reconnaissance de son expertise.

L'organisme est accrédité par BELAC pour :

- la certification BENOR et CE selon la norme NBN EN ISO/IEC 17065
- l'étalonnage des équipements de mesure selon la norme NBN EN ISO/IEC 17025.

PROCERTUS est également notifié auprès de la Commission européenne pour la certification CE.

En 2025, le scope d'accréditation est resté inchangé. Aucun audit externe n'a été réalisé par BELAC durant l'année, l'accent a été mis sur le suivi du plan d'action issu de l'audit de fin 2024.

### Développement du système qualité et harmonisation des processus

L'année 2025 a été marquée par la poursuite du développement du nouveau système de management de la qualité, en parallèle du projet d'harmonisation des processus issus des différentes organisations d'origine.

Ce travail a porté sur la clarification des procédures, la cohérence des pratiques et l'alignement des méthodes de travail. Il a permis de renforcer la lisibilité du système qualité et d'assurer une approche plus uniforme dans l'ensemble des activités.

La revue de direction a également été améliorée. Le reporting intègre désormais de manière plus structurée les éléments d'entrée et de sortie, ce qui renforce la traçabilité des décisions et l'efficacité du pilotage du système.



### Harmonisation de la gestion des sous-traitants

Un travail important a été mené en 2025 pour harmoniser la gestion des organismes d'inspection et des laboratoires intervenant dans le cadre du marquage CE et de la marque BENOR.

Une liste de tous les organismes d'inspection actifs pour PROCERTUS a été établie, ainsi qu'une liste de tous les laboratoires de contrôle acceptés par PROCERTUS, avec les essais correspondants pour tous les secteurs. Ces listes sont disponibles sur les extranets.

### Gestion documentaire et outils internes

En 2025, un travail de fond a été mené sur la gestion documentaire, ce qui a conduit à l'adaptation de l'environnement SharePoint qualité.

Les principales actions ont porté sur la création des bibliothèques documentaires, le transfert progressif des documents et l'harmonisation des dénominations et des structures de documents.

Ces mesures visent à faciliter l'accès à l'information, à améliorer la cohérence des documents et à soutenir l'harmonisation des processus.

Par ailleurs, une question spécifique a été adressée à BELAC concernant l'utilisation du symbole BELAC par les organismes accrédités, afin de garantir une application correcte et conforme des règles d'utilisation.



#### Suivi des évolutions normatives

PROCERTUS a également assuré le suivi des évolutions normatives pertinentes pour ses activités.

La révision de la norme NBN EN ISO/IEC 17020, publiée en 2025, a été analysée. Cette nouvelle version ne requiert que des adaptations limitées des procédures existantes.

Par ailleurs, PROCERTUS a participé au vote relatif à l'amendement 1 de la norme NBN EN ISO/IEC 17065, afin de suivre les évolutions du cadre normatif applicable à la certification.

#### L'essentiel :

- ✓ En 2025, PROCERTUS a poursuivi le développement et l'harmonisation de son système de management de la qualité, dans la continuité de l'intégration des activités.
- ✓ Un travail de fond a été mené sur la gestion documentaire, ce qui a conduit à l'adaptation de l'environnement Sharepoint qualité.
- ✓ Les activités ont été menées sans modification du scope d'accréditation et dans le respect des exigences des normes applicables.



“

*En 2025, la qualité chez PROCERTUS s'est traduite par une priorité claire : harmoniser les pratiques et renforcer la cohérence du système de management.*

”

## 3.2 PARTENARIATS ET SOUS-TRAITANCE

### 3.2.1 PARTENARIATS

PROCERTUS entretient des relations solides avec ses stakeholders et avec les organisations qui, à l'instar de PROCERTUS, se consacrent à la qualité et à la durabilité au sein du secteur de la construction.

En partenariat avec d'autres organisations, les experts de PROCERTUS contribuent à des projets innovants et à des initiatives durables. Grâce à leur soutien actif et à leur étroite collaboration, ils contribuent aux solutions novatrices et renforcent les efforts conjoints du secteur.

En outre, différents experts de PROCERTUS animent de nombreuses formations, principalement organisées par le Groupement belge du béton.



### 3.2 PARTENARIATS ET SOUS-TRAITANCE



## Living Lab Circulaire Béton

En 2025, en collaboration avec les partenaires du projet de VLAIO 'Living Lab Circulaire Béton', à savoir Buildwise, Colruyt Groep, COPRO, Embuild Vlaanderen, FEDBETON, GBV, Het Facilitair Bedrijf, POM West-Vlaanderen, ResourceFull, STRABAG, VITO et VSOR, PROCERTUS a finalisé les initiatives amorcées.

Durant ces trois dernières années, la généralisation du béton circulaire figurait au cœur des débats, avec une attention toute particulière portée au partage des connaissances, à l'inspiration et à la collaboration au sein du secteur.

Au cours de l'année 2025 la communauté Circulaire Béton a été créée. Cinq sessions en ligne ont été organisées, abordant de nombreux aspects du béton circulaire, tels que

l'assurabilité, le réemploi et la réutilisabilité, le point de vue du maître d'ouvrage, le point de vue du producteur, etc. Ces sessions combinaient des présentations plénières et des entretiens individuels entre les participants, ce qui a favorisé de précieux contacts et échanges au sein du secteur.

Le 20 novembre 2025, l'événement de clôture a marqué la fin du projet. Sur le marché de démonstration, les visiteurs ont pu découvrir les solutions circulaires proposées par les différents partenaires. Les principaux résultats du projet ont été clairement présentés, tandis que les entreprises participant aux projets pilotes ont partagé leurs expériences. Pour conclure, les participants ont envisagé ensemble l'avenir du béton circulaire.

### 3.2 PARTENARIATS ET SOUS-TRAITANCE

#### L'essentiel :

- ✓ PROCERTUS entretient des relations solides avec ses stakeholders et avec les organisations qui se consacrent à la qualité et à la durabilité au sein du secteur de la construction.
- ✓ La communauté en ligne Circulaire Beton a permis de partager de nombreuses informations et de nouer de précieux contacts.



*En 2025, PROCERTUS a participé activement à des partenariats autour du béton circulaire, avec un accent marqué sur le partage de connaissances, la collaboration intersectorielle et des échanges orientés vers la pratique.*



### 3.2.2 SOUS-TRAITANCE

#### Des partenaires accrédités pour des contrôles fiables et cohérents

En tant qu'organisme de certification, PROCERTUS fait appel à des organismes d'inspection et à des laboratoires externes pour la réalisation de certaines activités liées aux schémas de certification. Cette collaboration s'inscrit dans une approche rigoureuse : les partenaires sélectionnés appliquent les mêmes exigences de qualité et opèrent dans le respect des normes internationales applicables. Pour les missions qu'ils réalisent pour le compte de PROCERTUS, les organismes d'inspection sont accrédités suivant la norme NBN EN ISO/IEC 17020 et les laboratoires suivant la norme NBN EN ISO/IEC 17025. Dans certains cas, on fait également appel à des organismes agréés disposant de préleveurs pour le contrôle externe. Leur fonctionnement est lui aussi conforme à la norme NBN EN ISO/IEC 17020.

En 2025, un effort particulier a été consacré à l'harmonisation de la gestion des sous-traitants. Une liste unifiée des organismes d'inspection a été établie, ainsi qu'une liste unique des laboratoires de contrôle acceptés par PROCERTUS. Ces listes, visant à d'offrir une vue claire et structurée, sont tenues à jour sur les différents extranets. Par ailleurs, l'ensemble des laboratoires concernés a signé une nouvelle convention avec PROCERTUS.

PROCERTUS considère ces collaborations comme de véritables partenariats techniques. En s'appuyant sur l'expertise spécifique de chaque organisme, il est possible de créer des synergies qui renforcent la qualité des contrôles et la crédibilité des certifications.

Enfin, afin d'organiser les inspections de manière efficace, notamment pour les producteurs étrangers, PROCERTUS poursuit une approche proactive dans la recherche de partenaires locaux. En 2025, cette démarche s'est traduite par la conclusion de quelques nouveaux contrats avec des laboratoires de contrôle, contribuant à renforcer le réseau de partenaires et la couverture géographique des activités.

## 3.3 COMMUNICATION

### Une communication organisée autour de deux axes

Au début de l'année, PROCERTUS a fixé deux priorités : renforcer son image d'organisme de certification de référence et promouvoir son rôle d'accompagnateur de l'innovation. Cette stratégie s'adressait principalement aux fabricants et aux prescripteurs, avec un message centré sur son expertise, son indépendance, sa fiabilité et sa volonté de contribuer à une construction plus durable.

Parallèlement, une communication multicanaux a été développée, combinant LinkedIn, mailings, actualités sur le site internet, annonces B2B et présence lors d'événements sectoriels.

### Deux campagnes pour renforcer la notoriété

L'année a été rythmée par deux campagnes d'image complémentaires.

Au printemps, la campagne 'On est là' visait à renforcer la notoriété de PROCERTUS et à souligner sa présence concrète sur le terrain aux côtés des acteurs du secteur, notamment grâce à une vidéo corporate, diffusée et promue dans les médias spécialisés et sur les réseaux sociaux.

À l'automne, la campagne 'L'expertise qui fait avancer' a pris le relais pour mettre spécifiquement en avant l'expertise de PROCERTUS. Des témoignages d'experts PROCERTUS, de producteurs, d'entrepreneurs et de partenaires publics ont été présentés dans une série de vidéos, qui ont servi à illustrer de manière concrète le rôle de la certification dans la qualité, l'innovation et la durabilité des projets.

### Communication, visibilité et transfert de connaissances

Dans le cadre de sa mission, PROCERTUS s'attache à informer les parties prenantes des évolutions du secteur et à favoriser le transfert de connaissances. En 2025, PROCERTUS a poursuivi une communication multicanaux structurée et continue via son site internet,

LinkedIn et des mailings ciblés. Au-delà d'une simple communication institutionnelle, cette approche vise à proposer des contenus utiles et informatifs pour les acteurs du secteur, en mettant à leur disposition des analyses, des explications techniques et des informations fiables. Elle contribue ainsi à diffuser des informations pertinentes, à valoriser l'expertise sectorielle et à renforcer le dialogue avec les acteurs du secteur.

Dans cette optique, PROCERTUS a également contribué à plusieurs initiatives de partage de connaissances tels que le Living Lab Béton Circulaire et l'organisation de deux webinaires techniques, en collaboration avec les fédérations concernées et l'asbl BENOR.

Enfin, la visibilité de PROCERTUS a été renforcée par des articles dans la presse spécialisée, des collaborations sectorielles ainsi que par une présence active lors d'événements tels que Municipalia et le Concrete Day, au sein du « Village Qualité ».



## Les résultats ?

**+566**

nouveaux abonnés  
sur LinkedIn en 2025

Un taux d'ouverture  
des newsletters entre

**44% & 51%**

Plus de

**4.300**

visiteurs uniques du  
site internet, dont 50%  
d'utilisateurs récurrents

Un total de

**182**

participants  
aux webinaires.

Les retours internes et externes sur les actions menées en 2025 sont globalement positifs. L'année a permis de poser les bases d'une communication plus structurée, cohérente et alignée sur les priorités stratégiques de PROCERTUS.

Les enseignements tirés serviront de base aux actions futures, avec pour objectif de consolider l'image d'expertise, de renforcer la régularité des publications et d'optimiser les outils digitaux au service des parties prenantes.

### L'essentiel :

- ✓ Une communication recentrée sur deux priorités : notoriété comme organisme de certification de référence et valorisation de l'expertise au service de l'innovation, via une approche multicanale cohérente.
- ✓ Deux campagnes d'image ont illustré la présence et l'expertise de PROCERTUS auprès des acteurs du secteur.
- ✓ Un renforcement de l'innovation technique et du transfert de connaissances, soutenu par des contenus réguliers, des webinaires et une visibilité accrue lors d'événements sectoriels.



*En 2025, PROCERTUS est passé d'une communication ponctuelle à une communication structurée, cohérente et centrée sur son expertise et sa valeur ajoutée pour le secteur.*



## 3.4 PERSONNEL

L'expertise professionnelle constitue la pierre angulaire du fonctionnement de PROCERTUS. C'est pourquoi nos ressources humaines mettent tout en œuvre pour attirer des profils solides sur une base durable. Nos nouvelles recrues développent ainsi leur plein potentiel en collaborant avec nos spécialistes chevronnés, ce qui permet de former une équipe polyvalente et tournée vers l'avenir. En 2025, la collaboration avec Profile Group a également abouti à trois recrutements fructueux au sein de PROCERTUS.

Des performances durables découlent d'un équilibre sain entre vie privée et vie professionnelle. Les possibilités d'horaires flexibles, de télétravail et d'apprentissage continu permettent, entre autres, de parvenir à cet équilibre. En tenant compte des besoins individuels, nous aspirons à une culture d'entreprise chaleureuse et humaine, où l'engagement et le plaisir au travail jouent un rôle essentiel.



### 3.4 PERSONNEL

## Nouveaux collaborateurs

Trois nouvelles recrues sont venues renforcer notre équipe en 2025 :



**Sarah De Ceuster**

Je travaille chez PROCERTUS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. J'ai le plaisir de combiner deux fonctions : Coordinateur ATG et Project Manager Digitalisation. Dans le cadre de mes fonctions au niveau de l'ATG, je suis au fait de l'évolution des dossiers et joue un rôle dans la mise en place d'une structure et dans la coordination entre collègues et partenaires externes, tout en veillant au bon déroulement des processus. Je dirige également le projet FusionSeal, notre processus de numérisation qui nous permet de progresser pas à pas vers plus d'uniformité, de simplicité et d'efficacité.

Ce qui m'attire chez PROCERTUS, c'est à la fois la complexité du contenu et la possibilité de contribuer réellement au changement. Je combine une formation en ingénierie avec une formation analytique (géochimique) et des connaissances en science des données, complétées par une expérience dans un rôle de coordination.

« Une équipe n'est pas simplement un groupe de personnes qui travaillent ensemble, c'est aussi un groupe de personnes qui se font confiance. »

**Tessa De Marie**

Après ma première expérience professionnelle, j'ai cherché avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme un poste technique et stimulant. Je l'ai trouvé chez PROCERTUS, une organisation à taille humaine, dynamique et pleine d'expertise. En tant que Certification Operator et Certification Expert Assistant au sein du secteur de l'infrastructure, j'ai la possibilité de me développer sur le plan professionnel et de nouer des relations avec les clients. De plus, je participe activement à des projets porteurs d'avenir et renforçant le bien-être sur le lieu de travail. Cette polyvalence rend mon travail passionnant et me donne l'occasion de développer davantage mes qualités. Chez PROCERTUS, l'attention est portée sur les talents de chacun. Les collègues sont toujours prêts à résoudre les problèmes et à partager leur savoir. Cette atmosphère conviviale et solidaire crée un environnement de travail stimulant dans lequel j'élargis mes connaissances au quotidien.

« La rencontre du défi technique et d'une sphère de travail chaleureuse permet de tirer profit du meilleur de soi-même. »



**Arnout De Smedt**

Après avoir travaillé plusieurs années dans le secteur de la construction tant dans le secteur public comme contrôleur de chantier que dans le secteur privé comme chef de chantier et de projet, j'ai décidé de rejoindre PROCERTUS le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Mon affinité avec le secteur de la construction, la technique et la chimie a rendu PROCERTUS particulièrement attrayant à mes yeux. C'est une organisation portée par des collègues dotés d'une immense expertise, d'une grande intégrité et d'une passion débordante pour les différents secteurs dans lesquels ils sont actifs. Il en résulte un environnement de travail inspirant où l'on peut s'épanouir et apprendre chaque jour.

Après avoir suivi une formation approfondie, je travaillerai chez PROCERTUS en tant que Certification Operator pour le secteur du béton prêt à l'emploi et les entreprises de location. Dans cette fonction, j'assisterai mes collègues dans le suivi des dossiers de certification et je contribuerai activement à la qualité du service.

Pour moi, le principal attrait de PROCERTUS réside dans l'expertise présente, les possibilités de croissance continue, la forte collégialité et l'évolution constante au sein des secteurs dans lesquels l'organisation est active.

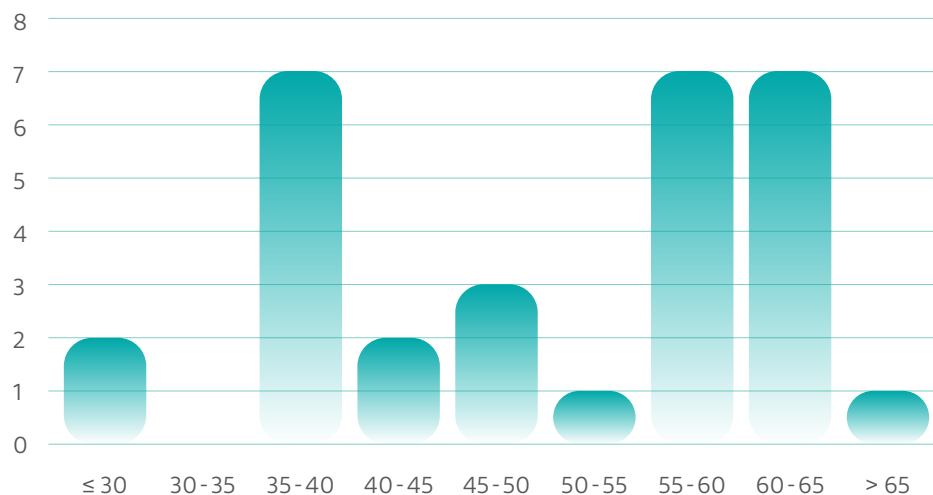
« C'est avec une vision précise et une base technique accrue que le projet et l'équipe peuvent grandir et évoluer ensemble. »

### 3.4 PERSONNEL

## Croissance durable

Fin 2025, PROCERTUS comptait 30 collaborateurs et 5 travailleurs externes. Dans un souci de fonctionnement durable de l'organisation, PROCERTUS porte une attention particulière à la structure d'âge actuel et futur de son personnel. Renforcer les connaissances et les compétences de nos jeunes collaborateurs au cours des cinq prochaines années permettra un passage de flambeau fluide et sans perte d'expertise à partir de 2030. C'est dans ce contexte que deux Certification Operators juniors ont été recrutés en 2025, afin d'investir à temps dans le développement des connaissances et de la continuité.

Pyramide des âges



## Bien-être psychosocial et général

Pour PROCERTUS, le bien-être psychosocial de ses collaborateurs constitue l'essence même d'un environnement de travail sain et durable et y accorde donc une attention toute particulière. En 2025, différentes actions ciblées ont donc été entreprises en vue de renforcer davantage le bien-être au travail.

Dans le but de sensibiliser les collaborateurs à l'importance d'une posture de travail saine et à la prévention des troubles physiques, les journées consacrées au bien-être étaient axées sur l'ergonomie. En outre, une analyse des risques psychosociaux approfondie a été réalisée, suivie de mesures concrètes visant à aborder de manière structurelle les éventuels points sensibles.

L'environnement de travail lui-même a connu une amélioration considérable. Le bureau a été rénové avec, entre autres, une nouvelle cuisine, des postes de travail ergonomiques permettant de travailler tantôt assis tantôt debout ainsi qu'un éclairage amélioré et adapté sur mesure. De plus, les postes de travail ont été aménagés de manière flexible, de sorte que les collaborateurs puissent choisir leur endroit en fonction de leurs tâches, de leur besoin de concentration ou des contacts nécessaires. Nous créons ainsi un environnement de travail qui favorise non seulement l'efficacité, mais aussi le confort, la collaboration et le bien-être de chacun.

## PRO-FIT

Le sport et une alimentation saine jouent un rôle essentiel dans une politique de bien-être durable, mais c'est en impliquant activement les collaborateurs que nous faisons vraiment la différence. PROCERTUS a donc mis sur pied une action PRO-FIT au cours de l'été : un défi accessible à tous, auquel tous les collaborateurs ont pu participer et vanter leurs exploits sportifs.

Cette action a stimulé l'activité physique, la prise de conscience et l'engagement mutuel et a été accueillie avec enthousiasme par l'équipe. Le succès de ce défi souligne le soutien apporté aux initiatives en matière de santé et de bien-être et consolide l'avenir.



### L'essentiel :

- ✓ PROCERTUS s'efforce délibérément de mettre en place une politique du personnel tournée vers l'avenir et durable, axée sur l'expertise, le bien-être et la continuité.
- ✓ Grâce à des recrutements ciblés, à la transmission du savoir entre les générations et à une attention particulière consacrée à la flexibilité et au bien-être psychosocial, l'organisation crée un environnement de travail chaleureux et humain, prêt à relever les défis de demain en matière de personnel.



*Pour PROCERTUS,  
un équilibre sain entre vie  
privée et vie professionnelle  
pose les fondements pour  
des performances durables.*



# PERSPECTIVES 2026

# 04

4. Perspectives 2026

54



#### 4. PERSPECTIVES 2026

La création de PROCERTUS en 2024 a posé les bases d'une organisation solide et tournée vers l'avenir. En 2025, nous avons franchi des étapes majeures dans le processus d'intégration. Aujourd'hui, nous pouvons fièrement constater que cette intégration est déjà bien en marche, même si la véritable étape finale reste à franchir : l'intégration de l'architecture informatique.

À partir de 2026, ce processus prendra concrètement forme dans le projet à long terme *FusionSeal*, un programme cohérent et encadré par des professionnels qui vise à faire passer notre organisation à un niveau supérieur. L'ambition est claire : développer un environnement numérique intégré et performant qui rendra notre fonctionnement plus efficace, renforcera et simplifiera l'interaction avec les détenteurs de certificats et les parties prenantes, et positionnera PROCERTUS comme une organisation durable à l'épreuve du temps. Ce faisant, nous investissons non seulement dans des systèmes et des processus, mais surtout dans une prestation de services moderne, prête à relever les défis de demain.

Outre la digitalisation, l'innovation est le deuxième mot-clé pour 2026. Le secteur de la construction évolue à un rythme effréné et exige plus que jamais des solutions flexibles et fiables pour relever de nouveaux défis techniques. PROCERTUS souhaite jouer un rôle actif et stimulant dans ce domaine. C'est pourquoi nous misons pleinement sur les agréments techniques (ATG) et souhaitons également déployer concrètement l'attestation d'innovation en 2026. De plus, nous voyons de belles opportunités pour la certification des caractéristiques environnementales, tant au sein des normes harmonisées que dans un cadre volontaire, comme l'introduction et le développement d'un 'BENOR vert'.

En outre, notre attention sera particulièrement consacrée, dans la période à venir, à l'implémentation du nouveau CPR (2024) et à la réflexion sur le positionnement de la marque BENOR au sein de ce nouveau cadre réglementaire. Ces évolutions

s'accompagnent de défis, mais offrent en même temps des opportunités de rendre encore plus tangibles la valeur et la pertinence de la certification de qualité dans le secteur de la construction.

Mais ce sont avant tout les personnes qui composent PROCERTUS qui rendent ces ambitions possibles. Le dévouement, l'expertise et l'implication de nos collaborateurs, de nos partenaires et de nos parties prenantes constituent le cœur battant de notre organisation. Grâce à leur engagement, nous pouvons continuer à bâtir un organisme de certification flexible, innovant et fiable, qui envisage l'avenir avec confiance.

#### **Ir Caroline Ladang**

*Directrice générale*



## Liste des membres

Organisme	Adhésion
ADEB-VBA	Membre effectif
AGORIA	Membre effectif
AIB-Vincotte International	Membre fondateur, effectif
Aquafin	Membre adhérent
Autorités flamandes - AWW	Membre fondateur, effectif
Autorités flamandes - MOW	Membre fondateur, effectif
B.C.C.A.	Membre fondateur, effectif
BELMETAL	Membre fondateur, effectif
BRUXELLES Mobilité	Membre fondateur, effectif
BUILDWISE	Membre fondateur, effectif
BVA	Membre effectif
COBESTA	Membre fondateur, effectif
COPRO	Membre fondateur, effectif
CRIC-OCCN	Membre fondateur, effectif
CRR	Membre fondateur, effectif
EMBUILD	Membre fondateur, effectif
Etat belge (Défense)	Membre fondateur, effectif
Etat belge (Régie des bâtiments)	Membre fondateur, effectif
FBEV (MOBIBEL)	Membre fondateur, effectif

Organisme	Adhésion
FEBE	Membre fondateur, effectif
FEBELCEM	Membre fondateur, effectif
FEDBETON	Membre fondateur, effectif
FEDERATION BELGE DE LA BRIQUE	Membre adhérent
FEDIEX	Membre fondateur, effectif
FEGC	Membre fondateur, effectif
FEMO	Membre effectif
FIPAH	Membre fondateur, effectif
Fluvius	Membre adhérent
GBV	Membre adhérent
GSV	Membre fondateur, effectif
IMPORGRASA	Membre effectif
INFOSTEEL	Membre effectif
INFRABEL	Membre fondateur, effectif
ORI	Membre fondateur, effectif
SECO Belgium NV	Membre fondateur, effectif
SPW	Membre adhérent
Vlario	Membre effectif
ZEEGRA	Membre effectif

## Envie d'en savoir plus ?

### **Notre rapport chiffré vous attend en ligne !**

Il vous propose une analyse détaillée de nos résultats en matière de certification et d'inspection au sein de nos trois clusters. Vous y découvrirez également nos performances en innovation ainsi que les activités de notre service métrologie.

# RAPPORT CHIFFRÉ 2025





Avenue Jules Bordet 11  
1140 BRUXELLES  
Belgique

**procertus.be** - 

